



Rejoignez-nous sur Facebook 

www.tpamps.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 12 2011

LISTE DES ADHERENTS A JOUR DE COTISATION AU 01/12/2011 :

Publiée ici <http://dl.dropbox.com/u/44404200/ListeAdh%C3%A9rentsTPAMPSau01122011.xlsx>

APPEL A COTISATIONS !

Minimum : 20 €, pas de maximum (sauf limite de déductibilité fiscale de 7500 €).

Cotisation soit au nom d'une personne physique soit au nom d'une personne morale (déductible IS)

Païement des cotisations par VIREMENT :

Titulaire du compte : TPAMPS

Domiciliation : CCM Sainte Jeanne d'Arc - 45 boulevard des alliés - 68100 MULHOUSE

RIB : 10278 03006 00020424546- 81

IBAN : FR76 1027 8030 0600 0204 2454 681

Païement des cotisations par CHEQUE :

Chèque libellé à l'ordre de TPAMPS

Envoi à l'adresse du trésorier ou au siège :

Trésorier : TPAMPS, chez Hélios Développements - 36 rue Paul Cézanne - 68200 MULHOUSE

Siège : TOUCHE PAS A MON PANNEAU SOLAIRE - 98 bd des Batignolles - 75017 PARIS

Païement des cotisations par CARTE BANCAIRE via PAYPAL :

Aller sur le site Paypal à l'adresse suivante : <https://www.paypal.fr/fr>

Aller au menu : envoyer de l'argent. Si vous avez déjà un compte Paypal, la manipulation est extrêmement simple, il faut remplir l'encart bleu avec votre adresse email de votre compte paypal et l'adresse email de TPAMPS : cagnotte@tpamps.fr

Un reçu fiscal qui vous permettra d'inscrire la dépense directement en déduction d'IS à raison de 2/3 au titre des dons et mécénat vous sera adressé par mail à xb@helios-developpements.fr

Merci d'avance de votre contribution au financement des actions de TPAMPS !